

Direction générale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes

Mission

Au sein du ministère chargé de l'économie, la DGCCRF contribue à la conception et à la mise en œuvre de la politique économique, en veillant au bon fonctionnement des marchés sous tous leurs aspects, au bénéfice des consommateurs et des entreprises.

Régulation

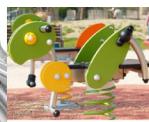
- Lutter contre les ententes et les abus de position dominante faussant le jeu de la concurrence.
- Veiller à l'équilibre et à la transparence des relations commerciales entre professionnels.

Protection

- Fixer les règles relatives aux pratiques commerciales et à l'information des consommateurs.
- Contrôler la bonne application de la réglementation et sanctionner les fraudes et les pratiques commerciales illicites.
- Informer les consommateurs sur leurs droits et leurs intérêts économiques.

Sécurité

- Élaborer les règles applicables à la qualité et à la sécurité des produits.
- Veiller à la qualité et à la fiabilité des produits alimentaires, non alimentaires et des services en réalisant les contrôles nécessaires.
- Traiter les alertes concernant les produits dangereux en les faisant retirer du marché.



Une administration proche des entreprises et des consommateurs

- 13 directions régionales des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi (DIRECCTE)
- 96 directions départementales chargées de la protection des populations (DDPP et DDCSPP)
- 5 directions des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi (DIECCTE) en outre-mer et une direction de la cohésion sociale, du travail, de l'emploi et de la population (DCSTEP) à Saint-Pierre-et-Miquelon
- Des services centraux à Paris et 4 services à compétence nationale :
 - le Service national des enquêtes (SNE)
 - le Service commun des laboratoires (SCL) de la DGCCRF et de la Douane, qui regroupe 11 laboratoires
 - l'École nationale (ENCCRF)
 - le Service informatique (SICCRF)

En savoir plus

■ Sur internet

- www.economie.gouv.fr/dgccrf
- Fiches pratiques de la consommation
- Avis de rappel de produits
- Dépliants et guides d'information
- Téléprocédures pour les entreprises
- Observatoires des prix et des marges (produits agricoles et filière pétrole)
- www.prix-carburants.gouv.fr

■ Par téléphone

3939 Allô service public (coût : 0,15 €/minute)



Direction générale de la concurrence,
de la consommation et de la répression des fraudes
59 bd Vincent Auriol - 75703 Paris Cedex 13

Téléphone : 01 44 87 17 17

www.economie.gouv.fr/dgccrf

